

## 2.1

# Le Service de l'Accueil

- ▶ Accueil scolaire
- ▶ Classes d'accueil
- ▶ Classes d'insertion scolaire
- ▶ Classes d'insertion professionnelle

Les structures d'accueil sont réservées à des jeunes gens et jeunes filles, de 15 à 19 ans, le plus souvent non francophones qui viennent de l'étranger ou d'une classe d'accueil du CO (scolarisés depuis moins d'une année).

### L'accueil scolaire

L'Accueil scolaire est une structure offerte à mi-temps à des jeunes francophones ou non-francophones entre 15 et 19 ans récemment arrivés à Genève et qui ne peuvent pas être intégrés directement en classe. Elle permet d'établir une évaluation de l'élève afin de l'orienter au mieux vers une structure de la scolarité postobligatoire.

Cette classe a pour objectif d'aider ces jeunes dans leur première étape d'intégration à Genève au travers de l'enseignement du français et des mathématiques principalement, et d'activités socio-éducatives placées sous la responsabilité d'animateurs de la Fondation pour l'animation socio-culturelle (fasE).

### DURÉE DE LA FORMATION

Quelques semaines à quelques mois

### DÉBUT DES COURS

Tout au long de l'année, mais admission jusqu'à fin février.

### CONTENU DE LA FORMATION

En heures hebdomadaires

Français: 9

Mathématiques: 9

Cet enseignement est complété par des activités socio-culturelles, des informations sociales et juridiques, des cours d'anglais, d'informatique et de connaissance du milieu, le cas échéant, des soutiens aux mineurs en difficulté.

### TITRE(S) DÉLIVRÉ(S)

Aucun

### ADMISSION

Conditions: Jeunes francophones ou non-francophones de 15 à 19 ans.

### DÉLAI D'INSCRIPTION

Inscription sur rendez-vous tout au long de l'année, mais admission en classe jusqu'à la fin février.

### DÉBOUCHÉS

Classes d'accueil ou d'insertion scolaire, classes de transition professionnelle plein-temps ou duale, classes de la scolarité postobligatoire, activités dans le monde du travail.

### Les classes d'accueil

Les Classes d'Accueil reçoivent des élèves migrants non francophones de 15 à 19 ans récemment arrivés à Genève désirant suivre une formation scolaire qui leur permettra soit de continuer des études, soit d'entrer dans une filière professionnelle. Considérant la diversité des provenances et les différences de scolarisation antérieure, ce type de classe n'exige aucun pré-requis scolaire et peut varier de l'alphabétisation à la préparation à une douzième année.

Ces classes ont pour objectif l'apprentissage intensif du français, et parfois celui du «métier» d'élève (règles de vie d'une école) ainsi qu'une mise à niveau des connaissances générales.

### INSCRIPTIONS ET CONDITIONS D'ADMISSION

Le Service de l'accueil prend les inscriptions, sur rendez-vous, durant toute l'année, mais de préférence durant le printemps et la semaine précédant la rentrée officielle des classes. Dans la mesure des places disponibles, les élèves sont intégrés dans les classes jusqu'à fin février: si un élève a été intégré en cours d'année (après octobre) et que ses capacités scolaires ne lui permettent pas d'intégrer directement une école de l'enseignement postobligatoire, il peut poursuivre dans une classe d'accueil l'année suivante. Il devra alors obtenir une lettre de recommandation.

**DURÉE DE LA FORMATION**

En principe une année.

**ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉS**

► Enseignement intensif de français, mathématiques, connaissances du milieu, information scolaire et professionnelle, ateliers divers, éducation physique.

**TITRE OBTENU**

Attestation.

**Les classes d'insertion scolaire**

Les classes d'insertion scolaire sont des classes qui reçoivent des élèves non-francophones de 15 à 19 ans issus de classe d'accueil ou récemment arrivés à Genève et qui n'ont pas un niveau scolaire suffisant, en particulier en français, pour envisager directement une intégration dans une école de leur choix. Cette structure les prépare à entrer dans les écoles du postobligatoire. Elle n'est pas une préparation à l'entrée à l'Université.

**INSCRIPTIONS ET****CONDITIONS D'ADMISSION**

► Le Secteur «accueil» prend les inscriptions en juin sur la base d'une lettre de recommandation des directions des établissements scolaires concernés;

► en cours d'année les élèves récemment arrivés à Genève d'un pays francophone peuvent être inscrits dans ces classes.

Le redoublement en classe d'insertion scolaire n'est pas possible.

**DURÉE DE LA FORMATION**

Une année.

**ENSEIGNEMENT ET ACTIVITÉS**

► français, mathématiques, sciences humaines, éducation physique, anglais, arts visuels, information scolaire et professionnelle, sciences, informatique.

**TITRE OBTENU**

Attestation.

**Les classes d'insertion professionnelle (CIP)**

Les classes d'insertion professionnelle accueillent des élèves libérés de la scolarité obligatoire.

Elles s'adressent à des jeunes gens et des jeunes filles allophones (1 à 3 ans de scolarité à Genève) qui

- doivent encore définir un projet de formation;
- souhaitent consolider leurs connaissances scolaires et acquérir un savoir-faire en atelier (et lors de stages pratiques en entreprise).

Ces structures devraient leur permettre:

- de développer leur confiance en découvrant leurs potentiels et d'acquérir davantage d'autonomie;
- de préparer un projet professionnel et d'entreprendre une formation professionnelle (transition professionnelle duale, formation initiale de type CFC ou AFP 2 ans) ou d'entrer directement dans le monde du travail.

**DUREE DE LA FORMATION**

Une année, exceptionnellement 2 ans, selon le projet

**ENSEIGNEMENT ET ACTIVITES**

► français, mathématiques, information scolaire et professionnelle, éducation physique, sciences humaines;

► pratique en ateliers: les élèves sont amenés à parcourir toutes les étapes conduisant à la réalisation d'un produit: conceptualisation, planification, calcul desin, schéma, préparation de la matière, fabrication, utilisation des machines, etc.

► Les supports utilisés sont: hôtellerie et restauration, horticulture, travail du métal, créations techniques, travail du cuir, décoration, menuiserie, mécanique, électricité, micro-mécanique, couture, dessin technique, dessin artistique, bureautique, cuisine.

**TITRE OBTENU**

Attestation

**MODALITES D'INSCRIPTION**

Un dossier d'inscription doit être préparé par les personnes référentes du CO ou des classes d'accueil de l'ACPO.

La direction attribue les élèves dans l'une ou l'autre des classes / ateliers, selon le profil et les intérêts des élèves, en lien naturellement avec les familles et les répondants des établissements concernés.

Les élèves inscrits sont convoqués ensuite pour un entretien.

**Service de l'Accueil de la scolarité postobligatoire – ACPO**

Avenue de Châtelaine 97  
1219 Châtelaine  
Tél. 022 388 12 60  
Fax 022 388 12 59  
contact-acpo@etat.ge.ch